

N° 121
DÉC / JANV
2021/22

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2022**



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

AMÉNAGEMENTS
Une nouvelle
aire de jeux
pour enfants

DOSSIER
Les fêtes de
fin d'année et
les vœux

ET AUSSI
Les portraits
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Alors que déjà le mois de janvier s'achève, permettez-moi, avec mes collègues du Conseil Municipal, de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2022.

Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur, la réussite et surtout la santé, très importante en ce moment. L'année 2021 s'est achevée de façon chaotique avec la propagation du variant Omicron. Un taux de contamination très important est venu perturber les fêtes de fin d'année et la prudence est de mise depuis. Nous avons été contraints d'annuler le repas des aînés, le réveillon prévu par le Comité des fêtes et les traditionnels vœux de début d'année. A cet effet, l'équipe municipale a réalisé une vidéo que vous pouvez visionner sur le site Internet ou sur la chaîne YouTube.

Ce début d'année est marqué par le début des travaux d'agrandissement de l'école maternelle. Les vacances scolaires ont été propices à la démolition des anciens sanitaires et durant les prochains mois, les entreprises mandatées par la mairie vont s'employer à la construction d'une classe supplémentaire et de nouveaux sanitaires, plus grands. Mais 2022 et sans doute 2023 seront les deux exercices budgétaires nécessaires à la construction d'une nouvelle salle culturelle, en lieu et

place de notre salle des fêtes. Après plusieurs réunions de travail avec le cabinet d'architecture Lafitte, le permis a été déposé fin décembre. Nous aurons le plaisir de vous présenter ce projet dès que ce permis sera accepté. Espérons que nous n'ayons pas à subir une inflation des prix de certains lots qui viendrait contrecarrer la possibilité de construire cette nouvelle salle. Affaire à suivre...

A nouveau, bonne année 2022.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, monsieur,

Les membres de ma commission et plus largement l'ensemble du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année à venir. Que 2022 vous apporte bonheur, réussite et succès dans tous vos projets.

Malgré un contexte épidémique « critique », la commission des affaires sociales n'aura eu de cesse de continuer à œuvrer pour vous proposer différentes actions parmi lesquelles :

- > Mise en place d'une permanence mensuelle d'une mutuelle pour tous
- > Récolte « solidaire » de produits d'hygiène pour une distribution auprès du Secours Populaire et Les Restos du cœur
- > Permanence depuis septembre d'une assistante sociale
- > Participation à Octobre Rose en apposant parapluies et rubans roses sur nos bâtiments communaux
- > Seconde participation, en novembre, à la journée de collecte nationale des banques alimentaires
- > Opération « Boîtes de Noël » en décembre et renouvellement des colis festifs à l'attention de nos aînés en compensation de l'annulation du repas de fin d'année

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos administrés qui participent tout au long de l'année aux actions mises en place par leurs généreux dons. Un grand merci également à ma commission, aux élus, à Familles Rurales et aux bénévoles pour leur participation dans la réalisation et distribution des colis.

Bonne et heureuse année.

Amicalement, **Nadia Saby** - Adjointe au Maire, en charge des Affaires Sociales

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
 Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
 Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
 Comité de rédaction : la commission communication,
 avec la participation du service jeunesse
 et des associations saint-médardaises
 E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
 Infographie : Nathalie LABAT
 Impression : KORUS EDITION
 Bimestriel - numéro 121 - Décembre 2021 - Janvier 2022
 9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
 Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

**Imprimé avec des encres à base végétale
 sur du papier issu de forêts gérées
 durablement certifiées PEFC**



SOMMAIRE

- 3/ AMÉNAGEMENT
- 4/ LA MAIRIE ET VOUS
- 5/ À L'ORDRE DU JOUR
- 6/ DOSSIER : NOËL
- 9/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS
- 10/ VIE ASSOCIATIVE
- 14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES
- 18/ INFOS LOCALES
- 19/ PORTRAITS
- 20/ FOCUS : LGV

Une nouvelle aire de jeux

La commune s'est dotée d'une nouvelle aire de jeux pour les plus petits. Cet investissement était prévu dans le programme du Conseil Municipal élu en 2020. C'est la commission jeunesse, représentée par l'adjointe Laure GERARD, qui a mis en place ce projet. Après avoir déterminé un budget (21 000 € TTC), les élus ont choisi un lieu optimal sur la place de la Loi 1901. En effet, l'aire de jeux est située sur le haut de la place et ne risque donc pas de gêner les différentes animations organisées. Elle est assez éloignée de la route, au sein d'un espace vert et a été implantée en fonction du soleil. C'est la société HUSSON qui s'est chargée de la création de cet espace. Cette aire de jeux destinée aux petits se com-

pose de trois structures, une collective et deux individuelles. Elle a été mise en service mi-décembre, après l'aval du bureau de contrôle sécurité.

Gageons que ce nouveau lieu fera le bonheur des enfants.



Ecole maternelle : les travaux sont lancés

La démolition des sanitaires existants s'est faite pendant les vacances de Noël. Les travaux de construction ont débuté mi-janvier et se poursuivront sur plusieurs mois.



LA MAIRIE ET VOUS

RECENSEMENT

Au 1^{er} janvier 2022

nous sommes **3138 habitants**

Proximité des services

La mairie propose aux administrés des rendez-vous de proximité, limitant ainsi les déplacements sur des structures extérieures.

Ma commune Ma santé

Notre commune s'est inscrite dans l'action « Ma Commune Ma santé ». Cette action, à l'attention de nos administrés, permet à tout un chacun d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions, grâce au principe de mutualisation proposé par ACTIOM, association de type Loi 1901.

Prochaines permanences (elles ont lieu le premier jeudi de chaque mois) :

- > Jeudi 03 février 2022 de 9h à 12h
- > Jeudi 03 mars 2022 de 9h à 12h

Permanences d'une assistante sociale

La mairie, en partenariat avec la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion de Villenave d'Ornon (MDSI), a mis en place des permanences d'assistante sociale.

Elles ont lieu sur rendez-vous, le troisième lundi de chaque mois, entre 14h30 et 17h30.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, mer-

ci de contacter la MDSI au 05 57 96 12 68 ou son antenne de Léognan au 05 57 96 02 60.

Prochaines permanences :

- > lundi 21 février 2022
- > lundi 21 mars 2022

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Si vous voulez construire, agrandir, restaurer, aménager, vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE de la Gironde. Afin de préparer votre entretien, apportez tous documents utiles : photos, cadastre, document d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis... Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 05 56 97 81 89 ou renseignez le formulaire de contact du site Internet.

Prochaines permanences (sur rendez-vous, le deuxième mercredi de chaque mois, entre 14h et 17h) :

- > Mercredi 9 février 2022
- > Mercredi 9 mars 2022

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, chaque usager peut déposer sa demande de permis de construire ou sa demande préalable de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais :

<https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique>

Elections 2022 : inscriptions sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

- Pour les élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars minuit en ligne

et jusqu'au 4 mars en mairie.

- Pour les élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai minuit en ligne et jusqu'au 6 mai en mairie.

Désormais, chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par Internet sur le site du service public (service-public.fr).

(Si vous êtes déjà Saint-Médardais et en cas de déménagement au sein même de notre commune, merci de prévenir les services de la mairie pour actualisation de votre nouvelle adresse).

État civil

Naissances :

Mahonn DURON, le 29/10/2021

Elsa TAJAN, le 14/12/2021

Amélia JOSIAK VALLADON, le 18/12/2021

Décès :

Jean ESPAGNON, le 22/11/2021

Jean VELASCO, le 17/11/2021

Jean-François POURTAUD, le 12/12/2021

Extraits du Conseil Municipal du 13 décembre 2021

> Convention de partenariat entre l'Isle-Saint-Georges et Saint-Médard-d'Eyrans

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel à Saint-Médard-d'Eyrans.

Dans une démarche de valorisation de l'offre culturelle mais également dans un souci de mutualisation, Monsieur le maire propose de conventionner avec Isle-Saint-Georges sur ce projet de salle culturelle. Le Conseil Municipal accepte.

> Demande de subvention 2022 auprès du Conseil Départemental : construction d'un équipement culturel

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de construction d'un équipement culturel.

> Demande de subvention 2022 auprès du Conseil Départemental : équipements scéniques

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel et l'achat d'équipement scénique nécessaire pour doter cette nouvelle salle.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition d'équipements scéniques nécessaires à cette salle.

> Demande de subvention 2022 auprès du Conseil Régional : construction d'un équipement culturel

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour les travaux de construction d'un équipement culturel.

> Demande de subvention 2022 auprès du Conseil Régional : équipements scéniques

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel et l'achat d'équipement scénique nécessaire pour doter cette nouvelle salle.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour l'acquisition d'équipements scéniques nécessaires à cette salle.

> Demande de subvention au titre de la DETR 2022 : construction d'un équipement culturel

Monsieur le maire rappelle le projet de construction d'un équipement culturel. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2022 pour les travaux de construction d'un équipement culturel.

> Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de Montesquieu : gestion des eaux pluviales

Monsieur le maire rappelle le projet d'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales sur la commune.

La CCM a mis en place un fonds de concours afin d'accompagner les communes dans la mise en oeuvre de leur compétence de gestion des eaux pluviales. Le

Conseil Municipal décide de solliciter le fonds de concours auprès de la CCM pour l'élaboration du schéma directeur des eaux pluviales de la commune.

> Convention de service commun d'instruction des ADS (Autorisation du Droit des Sols)

Par délibération en date du 07 avril 2015, la commune de Saint-Médard-d'Eyrans a décidé d'adhérer à un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, mis en place par la CCM. Aujourd'hui, plusieurs évolutions sont proposées, entraînant une évolution de la convention d'adhésion afin d'adapter la qualité du service proposé aux communes.

Le Conseil Municipal, approuve la convention d'adhésion, autorise Monsieur le maire à signer cette convention qui précise les modalités de fonctionnement du service instructeur commun ; rappelle et approuve le caractère gratuit de ce service tel qu'initialement fixé à l'origine.

> Dissolution de la Caisse des Ecoles

Le Conseil Municipal décide de procéder à la dissolution de la Caisse des Ecoles au 31/12/2021 et décide de reprendre l'excédent de fonctionnement d'un montant de 4945.74 € dans le budget principal de la Commune sur la ligne 002 résultat de fonctionnement au budget prévisionnel de l'exercice 2022.

> Opérations avant le vote du budget primitif 2022

Monsieur le maire rappelle qu'avant l'adoption du Budget Primitif 2022, il est possible d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour rappel, le montant des crédits ouverts au Budget Primitif 2021 : 568 813 euros. Il est décidé de faire application de cet article à hauteur de 70 000 euros.

> Motion Lycée

Le Conseil Municipal de Saint Médard d'Eyrans demande à la Région Nouvelle Aquitaine dont c'est la compétence, qu'elle étudie sérieusement la création d'un nouveau lycée public sur le territoire de la CCM et l'inscrive dans sa programmation pluriannuelle en cours d'élaboration.

> Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'association du Stade Saint-Médardais à hauteur de 50% de la somme engagée par l'association dans le transport de la sortie au Matmut Atlantique le 22 décembre 2021 (dans la limite d'un plafond de 330 euros).

> Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : aide à la manifestation

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal le projet de manifestation culturelle « mémoire du village ». Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la manifestation culturelle « mémoire du village ».

Un Noël solidaire

Cette année encore, il a fallu adapter l'organisation des manifestations de fin d'année à la situation sanitaire. Le marché de Noël a bien eu lieu, mais la municipalité a été contrainte d'annuler le moment festif qui devait suivre. Un grand merci aux commerçants qui ont animé cette matinée et tout particulièrement à ceux qui font vivre le marché dominical tout au long de l'année.

L'accent a été mis sur la solidarité, avec notamment les boîtes de Noël et la distribution des colis festifs, ainsi que des initiatives municipales et associatives pour les enfants des écoles et de la commune.



Les élus présents lors de la manifestation



Les enfants ont été gâtés, avec la présence du Père Noël et de mascottes géantes, ainsi que des animations proposées par la troupe « Loisirmatic ».





Distribution de viennoiseries par les élus.

Animations.



Nombreux commerçants présents.

Boîtes de Noël solidaires : un bel élan de générosité

L'opération « Boîtes de Noël solidaires » s'est terminée le 23 décembre dernier. Cette première participation de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans, avec trois points de collecte (la mairie, la boulangerie et le Proxi) est une réussite, puisque près de quatre-vingt boîtes ont été déposées. Cette initiative a fait naître un bel élan de générosité. La municipalité adresse un grand merci aux personnes ayant participé à cette action.

Les boîtes collectées ont été remises aux Restos du Cœur et au Secours Populaire par Nadia SABY, adjointe aux affaires sociales et les membres de sa commission.



Les élus de la commission affaires sociales

Colis festif pour les aînés

La recrudescence de la Covid début décembre nous a contraints à annuler, pour la seconde année consécutive, le repas de Noël des aînés. Ceci en considération des directives émanant du cabinet de madame la Préfète de la Gironde.

Comme nous n'avons pu fêter cette fin d'année avec nos aînés et afin de leur rappeler notre attachement, à l'instar de l'année passée, le Centre Communal d'Actions Sociales en collaboration avec Familles Rurales a souhaité renouveler l'opération « colis festifs ». Nous espérons que cette initiative aura apporté un peu de gaieté et de bonne humeur, dans ce contexte si particulier.



Préparation des colis par les élus, les membres du CCAS et les bénévoles de Familles Rurales

Les vœux du Conseil Municipal

Les conditions particulières ont conduit, pour la deuxième année consécutive, monsieur le Maire et le Conseil Municipal à vous adresser leurs vœux par le biais d'un message vidéo que vous pouvez retrouver sur le site Internet de la commune. Pour celles et ceux qui le souhaitent, en voici le contenu :

Mesdames et messieurs bonjour,

Je souhaitais cette année, comme l'année dernière d'ailleurs, m'adresser à vous au travers de cet enregistrement, car les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de pouvoir organiser des vœux en présentiel. Avec mes collègues du Conseil Municipal, nous avons décidé de faire cette petite vidéo, afin de retracer tous les événements qui se sont déroulés sur l'année 2021. Nous avons été obligés, cette année encore, d'annuler le repas des aînés et malheureusement, c'est avec beaucoup d'amertume que nous avons dû prendre cette décision, car les conditions sanitaires ne permettaient pas de les réunir dans la salle des fêtes. C'était prendre le risque de créer un cluster. Alors comme l'année dernière, nous aurons à distribuer un certain nombre de colis festifs sous l'égide du CCAS, avec l'aide de mon adjointe Nadia SABY et le partenariat de Familles Rurales. Nous allons nous y employer dès les premiers jours de janvier.

Une année particulière aussi pour nos écoles avec son lot de fermetures de classes, malheureusement là aussi lié au COVID, tant à l'école élémentaire qu'à l'école maternelle. Mais le dynamisme associatif a pu repartir tant bien que mal et nos associations ont fonctionné à peu près normalement. Nous avons pu organiser la fête de la musique, le festival de la science et au mois de septembre le Comité des fêtes a organisé une grande fête sur la place de la Loi 1901 qui a pu nous réunir toutes et tous.

L'équipe municipale a été très active une fois de plus sur cette année 2021 et nous avons finalisé l'extension de la salle polyvalente, avec un local dédié à la pétanque, ainsi que la mise en accessibilité, notamment des sanitaires, de manière à ce que les personnes à mobilité réduite puissent utiliser ces locaux en toute sécurité. Plusieurs défibrillateurs ont été installés sur nos bâtiments tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire. Il y en avait déjà eu d'installés au football et à la salle multisports, aujourd'hui nous avons équipé la salle polyvalente et le rugby et nous continuerons sur les années à venir à équiper tous nos bâtiments communaux. Fait très important de cette année 2021, nous avons commencé la révision de notre PLU et en même temps la constitution du schéma des eaux pluviales et nous allons travailler sur les semaines et mois à venir avec le Conseil Municipal. Evidemment j'aurai l'occasion d'organiser des réunions publiques pour que nous puissions échanger à cet effet sur ces sujets-là. Nous continuons à informatiser notre école élémentaire et nous avons commencé avec le partenariat des enseignants et de madame la directrice de l'école maternelle à informatiser cette école et notamment au mois d'août où nous avons procédé au câblage de toutes les classes. Au mois de juin,

les élections régionales et départementales se sont tenues, Alain ROUSSET a été réélu à la tête de la région Nouvelle Aquitaine quand Corinne MARTINEZ et Bernard FATH ont à nouveau été élus Conseillers Départementaux et je tenais à les en féliciter. Comment ne pas évoquer le projet LGV qui suit son cours avec les délibérations des différentes collectivités pour les financements ; certaines ont tourné le dos et ont refusé, tels le Département de la Gironde, celui du Lot-et-Garonne. Bordeaux aussi a refusé et dernièrement le Pays Basque. Espérons une fois de plus que ce projet ne pourra pas voir le jour par manque de financement, car là aussi si cette LGV ne vient pas relier la France à l'Espagne, les fonds européens ne seront pas au rendez-vous et on peut donc estimer que ce projet ne pourrait pas voir le jour.

Bonne nouvelle sur notre commune avec la réouverture du magasin PROXI dont je voudrais saluer ses gérants. Nous avons effectué un sondage auprès de la population qui a été favorable au changement de sens des rues P. Picasso et S. Dali ainsi que la rue des Fauvettes (devant l'école), afin de sécuriser l'accès pour les enfants et leurs parents. Nous avons démarré depuis quelques semaines l'agrandissement de notre école maternelle avec une classe supplémentaire et des sanitaires plus grands, ce qui permettra de donner un peu plus de confort, tant aux enfants qu'aux enseignants. Une nouvelle structure de jeux pour les petits a été installée place de la Loi 1901. Là aussi le travail de la commission, sous l'égide de mon adjointe Laure GERARD a porté ses fruits, puisque désormais les enfants pourront accéder à ces jeux en plus de celui situé près de la gare. Quelques travaux de voirie se sont déroulés en 2021, notamment avec l'agrandissement du parking devant la mairie, puis nous avons refait une petite place sur la rue C. Claudel. Enfin, le gros chantier de cette mandature et qui démarrera à partir de juillet 2022, est la construction d'une nouvelle salle culturelle à la place de notre salle des fêtes, qui a fait son temps et qui a beaucoup servi ; nous aurons une nouvelle salle, je l'espère à compter du mois de septembre 2023. Ces travaux vont se dérouler sur deux exercices budgétaires. Nous avons travaillé avec le Conseil Municipal au côté du cabinet d'architecture Lafitte qui est mandaté pour mener à bien ces travaux. Enfin, sous la responsabilité de Bernard CHEVALIER, nous poursuivons le changement de certains foyers lumineux obsolètes et vieillissants que nous remplaçons par des LED.

Voilà mesdames et messieurs brièvement résumée cette année 2021. Elle a été frappée du sceau du COVID et j'espère que 2022 pourra nous permettre de revivre normalement, c'est mon vœu le plus cher. Je vous souhaite une bonne année 2022 avec la santé. Soyez prudent. Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Primaire : création pour "Méli Mélo"

Pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'ALSH primaire ont participé à des ateliers de créations manuelles, dans le cadre du Festival Méli Mélo. Ce ne sont pas moins de vingt enfants qui ont, durant cinq mercredis, imaginé, peint et vernis d'immenses mains en bois. Ils avaient quatre couleurs et ils ont ainsi pu faire parler leur imagination et révéler leur talent !

Ces mains représentent l'instrument essentiel utilisé par les marionnettistes dans les différents spectacles et représentations du Festival Méli Mélo. Elles seront exposées, avec les lettres réalisées l'an dernier pour annoncer le festival, sur le rondpoint de l'école élémentaire.



Ados et préados : projet commun

11 à 17
ANS

PROJET DE JEUNES

**CONSTRUCTION DE
CAISSE A SAVON**

VACANCES HIVER 2022
DU 21 AU 25 FEVRIER
VENEZ PARTICIPER !!

Caisse à savon
*« Bolide qui ne possède pas de moteur
et qui avance grâce à la gravité, sur des
pistes en pente. »*

Inscription au 06 52 47 03 48 ou jeunesse@saint-medard-deyrans.fr

RAPPELS :

- Suite à des demandes formulées en Conseil d'Ecole par les parents d'élèves élus, le Conseil Municipal a décidé de faire évoluer les horaires du soir des ALSH maternel et primaire.
En effet, depuis le mois de janvier 2022, l'accueil des enfants (les mercredis et vacances scolaires) se fait jusqu'à 18h30.
Les parents qui récupéreront leurs enfants après 18h seront facturés, en plus de la journée ALSH, comme un temps périscolaire au ¼ d'heure, de 18h à l'heure du départ de l'enfant.
- Dates d'ouverture des réservations pour les vacances scolaires 2021/2022 :
 - > vacances d'hiver : lundi 17 janvier 2022
 - > vacances de printemps : lundi 21 mars 2022
 - > vacances d'été : mercredi 1^{er} juin 2022

Argent de poche

Au vu du contexte sanitaire actuel, le dispositif argent de poche n'aura pas lieu pour les vacances de février.

APBA : 2022 une grande année !

S'il y a des années plus importantes que d'autres, 2022 en est une pour la paléontologie. **En effet, en ce mois de janvier 2022, nous célébrons le bicentenaire de la création du mot « paléontologie »**, cette science qui étudie les anciens êtres vivants, qui ont laissé dans les terrains sédimentaires des restes ou des traces de leurs activités, véritables témoins pétrifiés, connus sous le vocable de fossiles. Nous devons la désignation du terme « paléontologie », qui signifie littéralement en grec *paleo* = ancien, *ontos* = êtres et *logos* = études,



à un zoologiste et anatomiste français, Henri-Marie Ducrotay de Blainville, qui créa ce terme pour nommer cette science naissante fondée par l'anatomiste Georges Cuvier au 18^e siècle. Et c'est grâce à Charles Lyell, géologue britannique, que le mot sera diffusé dans toute l'Europe, puis sur l'ensemble de la planète.

Avant 1822, l'étude des fossiles était plus ou moins regroupée sous une autre discipline, la géologie (étude de la Terre) tout en faisant appel à de nombreuses notions de biologie (étude du vivant) pour comparer les formes entre elles. En proposant le mot « paléontologie », Ducrotay de Blainville allait préciser cette science à part entière, en s'appuyant sur les travaux de Cuvier, particulièrement sur l'étude des ossements de vertébrés fossiles du bassin parisien.

A partir du 19^e siècle, la paléontologie ne cessera de se développer, augmentant les connaissances et créant des spécialités comme la taphonomie (étude des processus de fossilisation), la systématique (étude de la classification des êtres

vivants et des fossiles), la biostratigraphie (étude des roches qui contiennent des fossiles, pour aider à dater), la paléoécologie (étude des relations entre les organismes fossiles et leur environnement), la paléobiogéographie (étude de la répartition spatiale des fossiles et de leurs migrations), la phylogénie (étude de parenté entre les êtres vivants) ...

L'APBA, digne héritière de ce grand mouvement d'amateurs et de scientifiques, fêtera tout au long de cette année 2022, cet anniversaire.

Mais 2022 marquera également un autre moment fort : **les 25 ans de publications de l'association.**

Dès sa création en juillet 1996, l'APBA a souhaité réfléchir aux modalités pratiques pour pouvoir publier un maximum d'informations sur la paléontologie régionale, et c'est tout naturellement qu'elle lancera en 1997, son premier support de diffusion des connaissances, à savoir le Bulletin d'informations de l'APBA. Ce média sera remplacé en

2014, par le journal *Aturia*, véritable magazine incluant des actualités régionales, nationales et internationales. En 2022, le 100^e numéro d'*Aturia* paraîtra. L'occasion pour l'association de lui apporter une note de modernité et de dynamisme, pour l'ancrer encore un peu plus dans le paysage paléontologique et partager nos connaissances avec le plus grand nombre.

Belle année 2022 à tous !



Rugby : une cuvée de caractère

Un mois de décembre soldé par une victoire à domicile. Les Cestadais s'étaient déplacés avec des intentions, mais un seul essai suffira pour mettre à mal l'équipe adverse. Jo, notre 9 expérimenté, feinte la passe pour aplatir entre les poteaux. Quel match ! Les prochains matchs seront abordés avec la même envie et la même solidarité (Sadirac puis Bègles).

Tous les Arruanais présents sont vaccinés. Nous faisons attention aux protocoles sanitaires et nous espérons pouvoir continuer à pratiquer ce beau sport qui est le nôtre.

En septembre, nous rééditerons le weekend à Barcelone pour le fameux tournoi de rugby.



BAYEN : en mode hiver

Le Conseil d'Administration et les membres de l'association de Bayen vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que nous souhaitons tous moins mouvementée que la précédente.

À l'heure actuelle, alors que nos montagnes prennent des airs de « petit Himalaya », nous préparons la saison d'été 2022, en slalomant entre les vagues de Covid et les seringues de rappel. Le programme devrait être finalisé au début du mois de février. De plus amples informations seront, à ce moment là, disponibles dans ces colonnes et sur le site « assobayen.net ». Un peu de patience...



TCSM : en route pour 2022 !

En cette nouvelle année, nous tenions tout d'abord à vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de sérénité. Que 2022 puisse vous apporter le meilleur, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

2021 s'est terminée sur la fin des championnats d'hiver. À cette occasion, toutes nos équipes ont pu arborer fièrement la nouvelle tenue du club financée par le TCSM et par certains



de nos partenaires. Nous en profitons pour remercier chaleureusement le « Cordon d'Or » qui a pris à sa charge l'intégralité du coût des tee-shirts.

Pour les adultes, nos équipes féminines ont terminé à la 3^{ème} place pour l'équipe 3^{ème} série et à la 5^e place pour l'équipe 4^{ème} série. Quant aux équipes masculines, elles ont terminé à la 5^e place pour la 3^{ème} série et 2nde place pour la 4^{ème} série. Bravo à tous nos compétiteurs !

Les championnats jeunes ont pris la suite de leurs aînés. Du côté des 11-12 ans, les dernières rencontres ont eu lieu les 8 (déplacement de l'équipe 2 à Portets) et 15 janvier (déplacement de l'équipe 1 au SPUC et réception de Castres-Saint-Selve pour notre équipe 2) derniers.

Notre équipe 15-16 ans a pris le relais des plus jeunes avec au programme :

> 15/01 : Déplacement à Léognan

> 22/01 : Réception de Bordeaux TC

> 29/01 : Déplacement à St Michel de Rieufret

> 05/02 : Déplacement à l'Union St Bruno

> 05/03 : Réception de Cubzaguais

N'hésitez pas à venir les encourager !

S'agissant des manifestations de fin d'année, notre fête de Noël prévue le 11 décembre dernier au complexe de Padel Ayguemortais, n'a malheureusement pas pu se tenir en raison de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir organiser nos animations 2022 et prochainement notre traditionnelle galette des rois, le samedi 29 janvier à 15h au club house. Nous sommes à l'affût des recommandations gouvernementales.

Restons positifs et gardons l'espoir d'organiser les actions prévues au programme de cette nouvelle année :

> La galette

> Le championnat mixte

> Le championnat jeune

> La St Patrick

> Etc....

Toutes les informations relatives à ces animations vous



seront communiquées en temps et en heure par mail, sur les réseaux sociaux et notre site internet.

En attendant de vous retrouver sur et autour des courts, prenez bien soin de vous et de vos proches !!!

SSM : le conte de Noël de l'école de foot

Lorsqu'en réunion, conscients et responsables, le Président Jean Dominique Cocut, son bras droit Julien Faugere et les dirigeants du SSM, décidèrent à la fin du mois de novembre, d'annuler le traditionnel arbre de Noël de l'école de foot, Covid oblige, ils n'imaginaient pas encore que seule la magie de Noël, donnerait en cette fin d'année 2021 pour les 90 enfants de l'école de foot (7 à 17 ans), des émotions inoubliables.

Réactifs, imaginatifs, répondant à une sollicitation des Girondins de Bordeaux qui proposaient un partenariat pour le match chic et choc de Ligue 1 Bordeaux - Lille, les dirigeants du SSM **soutenus par la municipalité de Saint-Médard-d'Eyrans**, ont alors monté une opération d'envergure pour emmener le vivier du SSM au stade Matmut Atlantique de Bordeaux en bus. Educateurs du club et parents volontaires tout aussi enthousiastes, se sont mobilisés pour ce 22 décembre qui restera gravé dans le marbre. Drapeaux au vent aux couleurs girondines, casse-croûtes tiré du sac engloutis dans les travées du stade Matmut - Atlantique, majestueuse cathédrale du football, les écoliers du Stade Saint-Médardais, se sont blottis dans le bloc 60 tribune Nord pour communier leur foi du ballon rond, les yeux brillants d'émotions et d'admiration. Pour la plupart, c'était,

pensez donc, une grande première !

Le kop du SSM vibra, crut à l'exploit girondin, admira les gestes, les inspirations de ses idoles, se consola rapidement de la défaite (3-2) lorsqu'il reprit dans les deux bus spéciaux du club, la route de La Bugonne. La soirée s'était transformée en conte de Noël. Rapidement rattrapés par le sommeil, les plus petits n'avaient plus qu'à se dire que cette fois, leur rêve était devenu réalité.

L'année se terminait en apothéose pour la relève du Stade Saint-Médardais, club aujourd'hui qui peut savourer à l'aube de 2022, une réussite exceptionnelle. Les deux équipes seniors en Régionale 2 et Départementale 2, jouent tout simplement le titre

après la phase aller.

En gagnant son match en retard, l'équipe fanion serait première au classement, l'équipe réserve elle n'est qu'à un petit point du leader. Sans oublier bien sûr, l'épopée glorieuse en Coupe de France du début de l'automne. Édifiant !

En respectant plus que jamais ses valeurs pédagogiques, humaines, conviviales, le SSM est indiscutablement en pleine croissance.



Dynamic's club : meilleurs voeux !

Dynamic's club vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 ainsi qu'une bonne santé.

L'année 2021 s'est terminée par un loto le 27 novembre et nous avons eu le plaisir d'y retrouver nos fidèles joueurs dans la bonne humeur, avec un tirage des numéros à capella, puisque la sono nous a fait défaut.

Le dimanche 28 novembre à midi s'est tenu un déjeuner spectacle qui a enchanté tous les participants, avec un repas préparé par Xavier Savignac et une ambiance assurée par "TRI-MARRANT"

Nos prochains lotos à la salle des fêtes :

Samedi 29 janvier - Samedi 26 février - Samedi 30 avril

(selon les conditions sanitaires... mais nous restons optimistes)

Encore une fois belle et heureuse année !



HBSME : toujours dans l'action

Un premier trimestre bien rempli s'est achevé au HBSME. Les premières phases de championnat se sont bien déroulées, toutes les équipes se sont bien défendues et ont porté haut les couleurs de notre club.

Ont eu lieu également plusieurs plateaux de mini-hand pour permettre aux plus jeunes de rencontrer d'autres clubs ainsi qu'aux nouveaux arbitres -11 de se lancer dans l'aventure.

Le premier samedi des vacances, le Père Noël a rendu visite aux baby-handballeurs, pour leur plus grand plaisir.

Après une courte pause festive, la deuxième phase de championnat a repris depuis le 22 janvier.

Le HBSME profite de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2022.



Comité des fêtes : le centenaire !



Les enfants ont pu en décembre profiter de la magie de Noël, en assistant à notre spectacle de clown. Les enfants qui ont déposé une lettre à l'attention du Père Noël ont reçu de sa part une carte postale personnalisée avec un petit cadeau.

2021 s'est terminée pour nous préma-

turément avec l'annulation du réveillon de la Saint Sylvestre. Nous aurions fait salle comble, mais il n'y a pas de regrets à avoir lorsqu'il s'agit de protéger ce que nous avons tous de plus précieux : la santé !

Cette année est symbolique pour le comité des fêtes qui aura 100 ans le 15 février 2022.

Ne sachant pour l'heure ce qui nous attend en matière d'organisation d'événements publics, nous suivrons donc attentivement les informations.

Mais restons optimistes quant à l'amélioration de la situation. C'est la raison pour laquelle nous avons réservé le dernier weekend de septembre (du 23 au 25) pour célébrer dignement avec vous ce centenaire, sur la place de la Loi 1901.

Le programme reste à définir, mais vous pouvez nous faire confiance pour vous préparer une **FÊTE DU CENTENAIRE** à la hauteur de l'évènement. A cet effet, nous invitons dès à

présent tous les anciens bénévoles ayant œuvré au sein du Comité des fêtes à se manifester en prévision de cet événement. N'hésitez pas à nous contacter :

stmedardenfete@gmail.com ou 07 56 99 58 21

D'ici là, nous espérons que nous pourrions maintenir les dates de nos manifestations déjà planifiées, qui sont pour rappel :

- > Samedi 19 mars : bal costumé pour carnaval - Salle des fêtes
- > Dimanche 20 mars : thé dansant l'après-midi - Salle des fêtes
- > Dimanche 3 avril : vide grenier - Place de la Loi 1901
- > Samedi 4 et dimanche 5 juin : Fête locale avec repas en extérieur le samedi soir - Place de la Loi 1901
- > 23, 24 et 25 septembre : fête du centenaire - Place de la Loi 1901

Vous pouvez retrouver toutes nos informations sur notre page Facebook et sur notre site Internet.

Espérant vous retrouver bientôt pour partager de bons moments sur la commune, portez-vous bien.

L'équipe du comité vous souhaite une belle et heureuse année 2022.



Ecole maternelle

Un peu de magie pour les enfants

En fin d'année, les enfants de l'école maternelle ont « goûté » à la magie de Noël. Dans un premier temps, ils ont assisté au spectacle offert par l'école, « Le Noël enchanté du Yétou ». Quelques jours plus tard, ils ont reçu la visite du Père Noël, venu distribuer des cadeaux pour chaque classe, aidé de quelques élus. Un moment privilégié, surtout dans le contexte actuel. L'après-midi, les élus saint-médardais, accompagnés par les animateurs ont offert et servi un goûter de Noël aux enfants. Au menu, chocolat chaud, jus d'orange,

viennoiseries, sachets de bonbons et chansons de Noël ! Ces quelques moments de convivialité ont pu être organisés, toujours dans le respect du protocole sanitaire mis en place dans les écoles. Malheureusement, il a été décidé de ne pas organiser le goûter à l'école élémentaire, pour des raisons évidentes, mais les enfants ont tous reçu leur sachet de bonbons, offert par la municipalité.





Ecole Élémentaire

Sortie à l'auditorium de Bordeaux

Le vendredi 3 décembre dernier, les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2, se sont rendues à l'auditorium de Bordeaux pour assister à un concert symphonique proposé par l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine, dirigé par Paul Daniel.

Au cours de cette sortie pédagogique, les enfants ont découvert des extraits des "Fontaines de Rome" de Respighi. Lors de cette représentation, les élèves ont été sensibilisés à la composition de l'orchestre, aux timbres instrumentaux et aux "couleurs" musicales choisies par le compositeur.

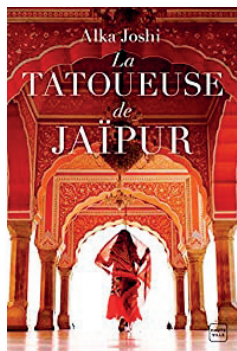
Cette sortie a suscité un enthousiasme général, tant par la qualité du concert que par la beauté du lieu.



CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les coups de coeur du club

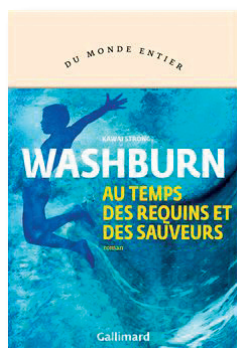
Nouveau départ pour le voyage littéraire du club de lecture ! Voici les premiers coups de cœur de nos lectrices :



INDE « La tatoueuse de Jaïpur » de Alka Joshi - HAUTEVILLE (08/2021)

« C'est un beau roman qui se lit intensément ! une merveilleuse histoire de femme qui veut être indépendante, avec une plongée dans ce pays si vivante qu'on voit les couleurs de l'époque, les senteurs évoquées nous enveloppent comme si on y était ! » (Chantal)

« L'histoire est très bien écrite. Elle est riche en rebondissements. Je me suis sentie très attachée au personnage, quand j'ai fini le livre j'ai eu envie d'une suite et j'ai eu du mal à quitter l'héroïne. C'est une femme entière qui se déplace tel un funambule dans une Inde partagée entre traditions et avancées. » (Aurore)



HAWAÏ « Au temps des requins et des sauveurs » de Kawai Strong Washburn - GALLIMARD (08/2021)

« Un roman délicieusement atypique, dense, poétique, sauvage, à l'image d'Hawaï, de sa nature et de ses habitants. Bien loin de la carte postale paradisiaque, l'auteur nous embarque dans une histoire de famille, violente parfois, mais toujours portée par un amour indéfinissable et pudique, entre eux et pour leur Hawaï. Il est construit comme une montagne de l'île, avec une ascension et une descente à pic, il porte les couleurs et les odeurs de sa végétation, les sons du ukulélé et les danses traditionnelles, les légendes ancestrales porteuses

de messages intemporels et si actuels, bref, on est embarqué dans ce récit choral familial comme par une vague de l'océan pacifique. » (Sophie)

« Sa lecture m'a semblé difficile au départ car le réel et l'imaginaire sont mêlés, c'est un peu fantastique ! mais au final c'est un roman que je suis contente d'avoir lu car il est très original » (Aline)

« Dans cette saga familiale, s'affrontent la culture des anciens avec ses légendes, ses chants et ses danses et la civilisation moderne. J'ai beaucoup aimé la structure du récit où chaque chapitre change de narrateur. » (Marijo)



ARMENIE "L'oiseau bleu d'Erzeroum" de Ian Manook - Albin Michel (04/2021)

« Un roman passionnant dont j'espère une suite... je savais qu'il y avait eu un génocide mais je n'en imaginais pas toute l'atrocité ! c'est une fresque historique riche en découvertes, bouleversante qui malgré le réalisme ne tombe jamais dans le pessimisme, porté par une écriture fluide avec beaucoup de poésie. » (Marijo)

« Enorme coup de cœur pour ce roman plein de rebondissements ! Une épopée incroyable pour ces deux sœurs qui font preuve d'une force et d'une résistance incroyable et qui vont avoir des destins très différents traversant les guerres qui ravagent l'Europe. » (Aline)

Concours de dessins d'Halloween

Avec un peu de retard, voici nos gagnants du concours de dessins d'Halloween. Un nouveau concours sera bientôt organisé, tenez-vous prêt !



Diana ALVES FERNANDES - MS



Souheil HALLALI - CP



Cloé SORIA BRASALES - CM1

AGENDA février / mars

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 9 février - 10h30/11h30

« Love stories »

Sur inscription

Projet mémoire :

"La bibliothèque humaine"

Jeudi 17 février - bibliothèque

« la bibliothèque humaine » rencontre avec les anciens du village. " La Bibliothèque Humaine ", c'est l'espace et le moment où notre curiosité rencontrera la réalité : un Livre en chair et en os à qui nous poserons nos questions, en douceur et avec respect, mais sans tabou ni pudeur.

La Bibliothèque Humaine propose donc des " livres humains " : rien de moins que des personnes qui échangent avec des lecteurs. Chacun est unique et libre d'échanger et de partager son propre témoignage et son parcours de vie.

Renseignements à la bibliothèque

P'tit atelier des vacances

"Je me souviens d'elle "

À la bibliothèque - Mercredi 23 février - 10h/12h

Scrapbooking autour de photos de femmes de la famille

A partir de 5 ans sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 23 mars - 10h30/11h30

« Nuit et jour »

Sur inscription

Le printemps des poètes à la bibliothèque

Expo : l'amour des mots d'amour « L'amour se conjugue à tous les temps et à toutes les personnes. »

Une sélection de recueils de poèmes à découvrir

Concours de poésie jusqu'à fin mars : « Invente un poème sur le thème du printemps et illustre le d'un joli dessin. »

Projet Simone : « les contraventions poétiques : vous aurez peut-être la surprise de trouver sur votre pare-brise une contravention avec les mots d'une Simone ! »

Projet culturel : compagnonnage d'une compagnie

La Commission « animations, bibliothèque culture » avec Sophie Héraud, coordinatrice des projets culturels, s'engage dans un compagnonnage d'une compagnie professionnelle : « les Créants ».



C'est un collectif d'artistes bordelais aux idées foisonnantes, aux créations hybrides et aux envies folles d'improvisation. Pour les mener à bien, ils créent des espaces de rencontres et d'expérimentation, où les arts vivants font l'amour aux arts plastiques. Ils aiment aussi transmettre leur approche singulière.

Nous les avons sollicités pour nous accompagner autour du projet de construction d'une nouvelle salle culturelle. En effet, la salle des fêtes va être détruite au cours du second semestre 2022, pour laisser place à ce nouvel équipement culturel.

Cette salle des fêtes, chargée de souvenirs et d'émotions, de moments forts pour le village et ses habitants, nous voulions lui dire « au revoir » dignement ! C'est pourquoi nous projetons l'écriture d'un spectacle déambulatoire original, mettant à l'honneur l'histoire des femmes et des hommes de notre village. Les artistes s'installeront au printemps pour aller à la rencontre de nos anciens et imaginer des scénettes évocatrices de la mémoire des différents lieux.

Si vous souhaitez participer à ce projet, soit pour des témoignages, des prêts de costumes ou autres, ou bien pour jouer dans le spectacle, faire de la figuration, nous vous invitons à prendre contact avec Sophie à la bibliothèque.

Bibliothèque : 05 56 72 64 34

bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

Prochainement dans la commune

MÉLI MÉLO "MANO DINO"

Jeudi 3 février 2022

A la salle des fêtes - 18h30 (25 mn)

Dès 1 an - marionnettes

Tarif unique de 6 € -

Réservations 05 56 72 64 34

CARNAVAL

Samedi 19 mars 2022

" Voilà le printemps ! "

place de la Loi 1901

informations à venir

Collecte des déchets verts et encombrants

Planning 2022

> Déchets verts	> Encombrants
Mardi 18 janvier	Jeudi 20 janvier
Mardi 5 avril	Jeudi 14 avril
Mardi 3 mai	Jeudi 21 juillet
Mardi 7 juin	Jeudi 13 octobre
Mardi 6 septembre	
Mardi 4 octobre	
Mardi 8 novembre	

Consignes

- > Déchets verts :
 - la collecte des déchets verts ne devra pas dépasser les 1m³, les feuilles mortes et tontes de gazon devront être présentées en sacs ouverts,
 - les sacs jaunes de collecte sélective ne sont pas destinés à cet usage,

- les branchages d'une longueur maximale d'1m50 seront présentés en fagots,
- les troncs d'arbres ne doivent pas dépasser 10 cm de diamètre.

> Encombrants :

- la collecte des encombrants ne devra pas dépasser les 3m³,
- les appareils électriques et l'électroménager ne sont pas pris en compte et doivent être amenés en déchèterie.

Inscriptions

- la collecte est assurée sur inscription uniquement.
- les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16 heures la veille de la collecte.

0 805 020 002 (appel gratuit)

Déchets verts : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Encombrants : encombrants.montesquieu@groupenicollin.com



Demande de bacs et réparation

Habitants, entreprises, vous souhaitez réaliser une demande de bac ou de réparation de bac ?

Remplissez le formulaire correspondant à votre situation sur le lien suivant :

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/demande-de-bac-et-reparation>

Renseignements : service gestion des déchets 05 57 96 01 24

Sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes aura lieu le premier trimestre 2022 trois rouleaux par foyer.

Réouverture du centre de vaccination intercommunal

Réouverture temporaire depuis le 10 janvier du centre de vaccination de La Brède, en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, afin d'absorber le flux de demandes pour la dose de rappel. Cette réouverture temporaire du centre de vaccination intercommunal a lieu à la salle des fêtes (4, avenue Charles de Gaulle), six jours par semaine, pour les personnes de moins de 30 ans (vaccin Pfizer) et plus de 30 ans (vaccin Moderna). Une vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans est également proposée.

Jours et horaires d'ouverture

- > Lundi : 14h à 18h => Vaccination MODERNA + de 30 ans
- > Mardi : 9h à 12h / 14h à 18h => Vaccination PFIZER - de 30 ans

> Mercredi : 14h à 19h => Vaccination PFIZER - de 30 ans et 5-11 ans

> Jeudi : 14h à 20h => Vaccination MODERNA + de 30 ans

> Vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h => Vaccination MODERNA + de 30 ans

> Samedi : 9h à 12h30 => Vaccination PFIZER - de 30 ans et 5-11 ans

Modalités des prises de rendez-vous

- par Internet via la plateforme doctolib.fr
- par téléphone au 05 56 20 23 10 le lundi et jeudi de 14h à 17h

« Fleurs de Passage... fleuriste nomade »



Vous avez certainement déjà aperçu un camion aménagé sur la place de la Loi 1901, chaque fin de semaine. Il s'agit de Delphine TOMASSO et son « Fleurs de passage ».

Arrivée sur la région en 2018, cette native du sud-est a obtenu son diplôme de fleuriste il y a plusieurs années.

Son parcours personnel l'a amené à exercer dans des lieux différents, mais celui-ci est inédit ! C'est sur un coup de tête qu'elle a acquis ce camion, avec l'idée de parcourir les marchés locaux. Après un gros travail d'aménagement du camion, réalisé par son compagnon, Delphine s'est lancée au printemps. Elle a tenté quelques marchés aux alentours, mais c'est sur notre commune qu'elle a rencontré le meilleur accueil. Elle a donc pris la décision d'y établir la résidence principale de « Fleurs de passage » du jeudi au dimanche.

Elle vend des fleurs coupées, séchées et stabilisées, des

plantes fleuries, des objets de décorations artisanales... Elle propose également ses prestations pour les événements (mariages, deuils, anniversaires...).

Ce qui l'a conquise sur Saint-Médard-d'Eyrans, ce sont les échanges qu'elle a avec ses clients, ainsi qu'avec les commerçants de la commune et du marché, qui l'ont particulièrement bien accueillie. Pour preuve, les clients ont été nombreux lors des fêtes de fin d'année, ce qui est encourageant pour ces premiers mois d'exercice.

Delphine est une passionnée et souhaiterait mettre en place des ateliers auprès des enfants ou dans les EPHAD, afin de partager son savoir-faire et ses connaissances.

Jeudi, vendredi et samedi : 10h/18h30 (place de la Loi 1901)

Dimanche matin sur le marché

Fleurs de Passage... fleuriste nomade

06 28 72 27 78

www.fleursdepassage.com

Facebook + Instagram

Cédric FERREIRA : président de " SO Whisky Bordeaux "



Une nouvelle association est présente depuis peu de temps sur la commune. Il s'agit de SO Whisky Bordeaux, dont le Président est Cédric FERREIRA. Natif d'Alsace, il a rejoint la Gironde pour ses études et ne l'a jamais quittée. En octobre dernier, il s'est installé sur notre commune avec son épouse et ses deux enfants.

L'association a officiellement 4 ans, mais en réalité, cela fait 10 ans que ces amateurs se réunissent autour de leur passion commune.

SO Whisky Bordeaux : ce club a pour vocation de regrouper les amateurs de whisky (mais aussi de rhum, cognac, armagnac, porto...) sur Bordeaux et sa région. Cédric FERREIRA souhaite « dépoussiérer l'image vieillissante du whisky », se retrouver et faire partager ces expériences au plus grand nombre de manière décontractée et accessible à toutes et tous.

L'association souhaite regrouper amateurs et débutants pour leur faire acquérir de nouvelles connaissances dans ce vaste domaine au travers d'événements, de découvertes de nouveaux produits, de visites de distilleries, de rencontres de professionnels du secteur...

Ils proposent des dégustations de whisky sur Bordeaux, mais aussi de temps en temps, des dégustations de rhum et autres spiritueux, que ce soit dans des bars, des caves, des lieux privés.... en petits groupes afin de garder le côté

« intimiste ». Les dégustations sont organisées de manière ludique et ouvertes à tous, même les débutants qui veulent découvrir les richesses des spiritueux.

« Il existe une variété incroyable de spiritueux pour tous les palais. Mais notre spiritueux favori reste le whisky. Il est d'une richesse incroyable et est produit dans le monde entier. Oui, même en France ! Qu'on le nomme whisky, whiskey, scotch ou Bourbon ce breuvage est d'une complexité insoupçonnée et qui comme le vin, demande du temps et de la patience (passion) pour être apprécié à sa juste valeur. »

N'hésitez pas à rejoindre ce club d'amateurs épicuriens !



SO Whisky Bordeaux

contact@sowhisky.fr

<https://sowhisky.fr/>

<https://www.facebook.com/sowhiskybordeaux>

<https://www.instagram.com/cedric.sowhisky/>

<https://www.youtube.com/c/sowhisky>

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération !

Agenda

Février

Mars

2022

> Jeudi 3 février

Méli Mélo « Mano Dino »

18h30 - salle des fêtes

> Mercredi 9 février

Club des bébés lecteurs -

10h30/11h30 - bibliothèque

> Du 14 au 25 février

Vacances scolaires

> Jeudi 17 février

Projet mémoire

« la bibliothèque humaine » -

bibliothèque

> Mercredi 23 février

P'tit Atelier Scrapbooking

autour de photos de femmes

de la famille - 10h/12h -

bibliothèque

> Samedi 26 février

Loto du Dynamic's club - 20h -

salle des fêtes

> Samedi 19 mars

Caraval « Voilà le printemps »

place de la Loi 1901

> Dimanche 20 mars

Thé dansant du Comité des

fêtes - l'après-midi -

salle des fêtes

> Mercredi 23 mars

Club des bébés lecteurs -

10h30/11h30 - bibliothèque

FOCUS

LGV : réponse aux courriers

Suite aux différents courriers envoyés à la Préfète de la Gironde (08/09/2021 et 15/11/2021) et SNCF Réseau (16/09/2021 et 15/11/2021), nous avons reçu une réponse de la part de SNCF Réseau le 8 décembre 2021.

Vous en trouverez la copie ci-dessous :

SNCF RÉSEAU
DIRECTION DE ZONE INGENIERIE ATLANTIQUE
DIRECTION DE PROJET AFSB
Immeuble Le Spinnaker
17 rue Cabanac - CS 61926
33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.24.73.68.33



Bordeaux, le 30 novembre 2021

Monsieur Christian Tamarelle
Mairie de Saint-Médard-d'Eyrans
Avenue du 8 Mai
33650 SAINT-MEDARD-D'EYRANS

Objet : GPSO_ Aménagements ferroviaires Sud Bordeaux

Affaire suivie par : Mathieu BARSACQ

Monsieur le Maire,

Dans vos courriers du 16 septembre et relance du 15 novembre 2021, vous avez sollicité SNCF Réseau afin que nous vous confirmions par écrit, les réponses apportées oralement le 10 septembre en mairie à un certain nombre de questions.

Premièrement, nous vous confirmons que le dossier des engagements de l'Etat n'est plus une procédure applicable. En effet cette obligation découle de la circulaire du 15 décembre 1992 relative à la conduite des grands projets nationaux d'infrastructures (dite circulaire Bianco). Conformément au décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires (dispositions qui sont désormais codifiées dans le code des relations entre le public et l'administration), une circulaire qui ne figure pas sur le site internet dédié aux circulaires n'est plus applicable et est par conséquent abrogée.

Concernant la séquence d'optimisation du programme des AFSB (étude en cours), nous vous confirmons que l'ajout d'une quatrième voie sur l'ensemble du linéaire du projet n'est prévue dans aucun des 3 scénarios d'optimisation étudiés.

Enfin, une mise à jour du site internet de GPSO est en cours. Le site a toujours été accessible, mais sa mise à jour redonnera accès au dossier mis à l'enquête publique en 2014, aujourd'hui non accessible.

Je vous prie d'excuser pour le délai de réponse ; je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mathieu BARSACQ,

Directeur d'Opération des Aménagements
Ferroviaires au Sud de Bordeaux